

Fiche Jules César RENARD (1872 - 1956)

Croix de guerre avec citation à l'ordre de l'Armée navale

Son nom figure sur la liste des canonniers marins du 17/09/1914 au 01/11/1917.

Extrait du rapport du contre-amiral Jehenne Commandant les Formations de Marins détachés aux Armées sur la participation des Formations de CANONNIERS-MARINS Et de CANONNIÈRES-FLUVIALES aux opérations des Armées de terre .Du 30 Août 1914 au 1er Mars 1919.

ANNEXE I /RAPPORT du Lieutenant de Vaisseau RENARD sur les opérations de la 4e Batterie de Canoniers-Marins de Mars 1916 à fin Mars 1917

La 4e Batterie de Canoniers-Marins a été constituée à Toul au début de Mars 1916, sous le commandement du **Lieutenant de Vaisseau Martel**, pour armer quatre matériels fixes de 16, deux pièces Marine mod. 93 et deux pièces Canet ; l'Etat-major de cette Batterie comprenait en plus du **Lieutenant de Vaisseau Martel**, Commandant, les **Lieutenants de Vaisseau Aubert, HéPût, Piéri** et l'**Enseigne de Vaisseau de 1 ère classe de réserve Saint Germain**, Commandant chacun une pièce.

La Batterie, formant un train complet, personnel et matériel, a quitté Toul le 16 Mars à destination de la gare d'Estrées-Saint-Denis pour se placer sous les ordres de M. le Lieutenant Colonel Lebel, Commandant l'A.L.G.P. du G.A.N. Les reconnaissances définitives des emplacements pour ces quatre matériels, effectuées par le Lieutenant de Vaisseau Martel, dans des régions indiquées par le Colonel Lebel, étaient terminées à l'arrivée des matériels à Estrées-Saint-Denis, le 18 Mars 1916.

La pièce 841 commandée par le **Lieutenant de Vaisseau Pieri** près de Saconin-Breuil.

La pièce 842 commandée par le **Lieutenant de Vaisseau Aubert** près de Crépin-au-Bois.

La pièce 843 commandée par le **Lieutenant de Vaisseau Héret** près de Machemont.

La pièce 844 commandée par l'**Enseigne de Vaisseau Marie Saint Germain** près de Boulogne-la-Crasse.

Le 14 Avril 1916 le **Lieutenant de Vaisseau Renard** prenait à Cannettancourt, cantonnement du Colonel Lebel, le commandement de cette batterie, à la place du **Lieutenant de Vaisseau Martel**, rappelé au service général de la Marine.

La situation de la batterie était la suivante : Pièce de Saconin-Breuil en place, travaux de casemates, abris, etc. en cours d'exécution. Pièce de Saint-Crépin en place, travaux de casemates, abris, etc. en cours d'exécution. Sur plateforme voie normale gare Compiègne, la pièce destinée à Machemont. Sur la position : travaux de terrassements en cours d'exécution. Sur plate-forme voie normale gare Estrée-Saint-Denis, la pièce destinée à Boulogne-la-Grasse. Sur la position : travaux de terrassements en cours d'exécution.

A. Compiègne, une équipe spéciale de montage sous les ordres de M. le **Mécanicien Principal Holliet** avec le Premier Maître Canonnier Robin comme second, avait effectué le montage des deux premières pièces et devait, en temps voulu (quand les tracteurs nécessaires pour traîner les chariots à canon seraient à nouveau disponibles) effectuer le montage des deux autres pièces. En fait, le **Mécanicien Principal Holliet** fut rappelé à son service avant le montage des deux dernières pièces et l'équipe spéciale du Maître Robin ne devait faire le montage que de la pièce de Machemont, Vers cette date deux pièces de 14 mod. 1910 sur affût Leblond furent accordées en renforcement sur le front du G.A.N.

Les 16 et 17 Avril. En exécution des instructions du Colonel Lebel deux reconnaissances furent faites pour rechercher des emplacements pour ces deux matériels, une dans le ravin Ouest de Warsy. une autre dans, un boqueteau au Nord de Warvillers.

Le 21 Avril. Les emplacements acceptés, deux nouveaux matériels et leurs détachements, le **Lieutenant de Vaisseau Quesnel** et l'**Enseigne de Vaisseau de 1 ère classe de réserve Le Guennec** étaient envoyés à ma disposition et cantonnaient les premiers à Warsy. et les seconds à Beaufort et commençaient leurs travaux de 22 Avril. Le 22 Avril. Deux tracteurs sont mis à ma disposition pour continuer la mise en place des matériels. Le 23 Avril. - Mise en place de la pièce de Machemont. Le 25 Avril. - Mise en place de la pièce de Boulogne-la-Grasse. Le 1er Mai. Le Colonel Lebel m'informe que les 14 prévus pour les emplacements de Warsy et de Warvillers seront remplacés par des pièces de 16. Le 6 Mai. Reçu indication de pousser les travaux d'installation des 6 matériels pour qu'ils soient prêts à entrer en action le 1er Juin. Les armements de ces six pièces se sont tous faits, le matériel démonté en trois fardeaux, à la gare de débarquement et transportés par route sur chariot à canon jusqu'au tronçon de la voie de 0 m. 60 servant à l'armement.

Les positions ont été établies avec casemates pouvant résister à du 150 obusier, ainsi que les abris à munitions et à personnel, la pièce avec masque, sur plateforme métallique constituée par trois caissons encastrés sur les côtés et à l'arrière dans un mur de béton. Les six installations furent prêtes pour la date indiquée. Le 21 Mai. Reçu ordre de reconnaître deux emplacements pour deux pièces de 16 par emplacement dans l'Est de Proyart. Effectué le 22 Mai une première reconnaissance. Le 25 Mai. Seconde reconnaissance. Le 26 Mai. Proposé les quatre emplacements. Le 1er Juin. Il est décidé que ces emplacements seront occupés par les matériels ci-après : Positions Bois-Guillaume à l'Est de Proyart : Première pièce : Pièce de 16 armant l'emplacement de Machemont. Deuxième pièce : Pièce de 16 armant l'emplacement de Saint-Crépinau-Bois. Positions Bois-Robert, Nord-est de Rainecourt : Par deux pièces venant d'une autre batterie.

Les deux premières pièces seront sous les ordres du **Lieutenant de Vaisseau Piéri** et de l'**Enseigne de Vaisseau Geriodias**.

Les deux autres pièces sous les ordres du **Lieutenant de Vaisseau Capelier** et de l'**Enseigne de Vaisseau Saint-Germain**.

En fait, le **Lieutenant de Vaisseau Capelier** ne fit que prendre ses fonctions à Rainecourt, fut évacué et remplacé par l'**Enseigne de Vaisseau Moulin**, les deux pièces restant sous les ordres de l'**Enseigne de Vaisseau Saint-Germain**.

Les travaux de quatre positions nouvelles sont commencés le 2 Juin ; les positions seront établies comme les six premières, avec casemates et abris à l'épreuve des 150, personnel cantonné dans le village de Proyart pour les deux premières pièces, dans le village de Rainecourt pour les deux autres jusqu'à ce que les abris à personnel soient terminés. Les quatre matériels arrivent successivement par chemin de fer voie normale, à Villers-Bretonneux, où la gare dispose d'un pont roulant de 10 tonnes. Ils sont transportés de la gare sur chariot à canon en trois fardeaux jusqu'au raccord de voie de 0 m. 60 établi par l'armement de chaque position. Ces quatre nouveaux matériels étaient prêts à entrer en action le 24 Juin 1916.

Un poste de Commandement commencé le 15 Juin était également terminé le 23 Juin pour me permettre d'exercer le Commandement de ces quatre pièces groupées.

Les pièces de Warvillers et de Warsy recevaient leurs ordres de tir soit directement du L.G.P. de la 6e Armée (Lieutenant Colonel Kaiser), soit par mon intermédiaire.

Le 25 Juin 1916. Occupé mon poste de Commandement.

Objectifs : Gare de Péronne et pont sur la Somme, points de passage, ballons ennemis en ascension ou au garage, sorties Ouest des villages de Barleux, Flaucourt, Villers-Carbonnel, Marcheipot, Misery, Pertain, gare de Nesles, etc. Le 26 Juin 1916. Conventions pour réglage par avion avec observateur (Escadrille C. 21). Tir d'obus à balles sur garage drachens de Marcheipot. Tir d'obus à balles sur cheminée Flaucourt.

Le 27 Juin. Tirs par rafales par intervalles irréguliers sur les objectifs gare de Péronne et ponts sur la Somme. 80 coups par jour et par pièce. 30 coups par nuit et par pièce. Le 28 Juin. Même mission de tir : tiré la nuit des obus à balles à charge arrière sur les sorties Ouest des villages indiqués ci-dessus. Le 29 Juin. Dans la journée réglage par avion sur les objectifs : dans la nuit tir de 20 coups par pièce, Le 30 Juin. Tirs de jour et de nuit sur les objectifs. Du 1er au 3 Juillet. ? Tirs de jour et de nuit sur ordre téléphonique de l'A.L.G.P. de l'Armée et sur ordre journalier de tir fixant les missions des pièces de jour et de nuit.

Le 5 Juillet. Fait une reconnaissance d'emplacement possible dans l'Est de Flaucourt, proposé une position susceptible d'être occupée si l'avance de nos lignes le permet, position en bordure Sud de la route allant de Flaucourt à Biaches, à environ un kilomètre dans l'Est de Flaucourt.

Le 6 Juillet. Le **Capitaine de Vaisseau Jehenne** me conduit voir un emplacement dans la carrière de l'Eclusier, et dans l'après-midi, je recherche un emplacement un peu plus à l'Est d'Herbecourt. Le 7 Juillet. Piquetage de l'emplacement dans la carrière de l'Eclusier. Le 8 Juillet. Reconnaissance d'un emplacement dans le ravin de Fontaine-les-Cappy. Piqueté de suite cet emplacement qui me paraît très favorable pour l'avance d'une pièce. Proposé à l'Armée, il est accepté et l'ordre m'est donné le 9 de désarmer une des pièces de la position Nord-est de Rainecourt pour être transportée à l'emplacement de Fontaine-les-Cappy.

Les missions de tir de l'emplacement de Rainecourt resteront les mêmes, mais seront exécutées par la pièce non déplacée. Le 11 Juillet. Transport par voie de 0 m. 60 d'une des pièces de la position N.-E. de Rainecourt à la position dans le ravin de Fontaine-les-Cappy. Le 12 Juillet. Reçu avis de l'enlèvement prochain de la seconde pièce de Rainecourt pour être mise en place à l'emplacement de la carrière de l'Eclusier ; le transport se fera par route sur chariot spécial. Le 13 Juillet. L'ordre de déplacement est donné, je reconnais route à emprunter. Le 14 Juillet. Le déplacement de la pièce est effectué. Les deux pièces restées à la position bois Est de Proyart continuent leur mission et font tous les tirs demandés.

Les deux pièces transportées, une au ravin de Fontaine-les-Cappy et l'autre à la carrière de l'Eclusier n'entrent en action que le 21 Juillet, la première sur le Mesnil-Brunetel, la seconde sur la ferme de l'Epinette. Faible activité des pièces jusqu'au 29 Juillet où deux tirs sont exécutés, un par la pièce de la carrière de l'Eclusier sur la ferme de l'Epinette et l'autre sur la station de Mons-en-Chaussée par la pièce de Fontaine-les-Cappy. Le 30 Juillet. Les deux pièces de la position Est de Proyart font des contre-batteries sur les batteries du bois Marrières. Le 31 Juillet. - La pièce de l'Eclusier exécute un tir sur la gare de Cartigny. Pas de tirs jusqu'au 5 Août. Les pièces sont successivement désencuvrées par une équipe spéciale par l'emploi de la liqueur ammoniacale. Le 5 Août. Des tirs sont effectués sur le Mesnil-Brunetel, sur la station de Mons-en-Chaussée, sur un dépôt de munitions aux environs de cette station, et un tir de contre-batterie dans l'Est de Doingt. Le 6 Août. Quelques tirs de contre-batterie. Les 7 et 8 Août. ? Même mission.

Le 9 Août. Tir de la pièce de l'Eclusier sur les organisations de la ferme de l'Epinette.

Du 10 au 15 Août. Retiré successivement de leurs emplacements les deux pièces du bois Guillaume, Est de Proyart ; retiré les caissons pour replacer les pièces aux mêmes emplacements, mais sur une plateforme inclinée à 3°. Pendant ces mouvements nécessitant le désarmement d'une pièce, l'autre pièce a toujours été disponible pour exécuter immédiatement tous les tirs ordonnés. Le 19 Août. Dans l'après-midi le Colonel Kaiser me demande s'il est possible de transporter la pièce de la carrière de l'Eclusier à une position un kilomètre plus Est

pour lui permettre d'être en position le 21 à 18 heures, pour exécuter un tir observé par avion sur le château de Templeux-la-Fosse. Fait de suite la reconnaissance et proposé d'occuper un emplacement à 1.800 mètres plus Est. Emplacement accepté.

Le mouvement de déplacement commence le 20 au matin, 'la pièce transportée par route sur chariot spécial est en place en position de tir le 20 à 6 heures du soir. Le 25 Août. Reçu indication d'un transport probable à des emplacements à reconnaître sur la rive droite de la Somme des deux pièces restées aux positions Est de Proyart. Les 30 et 31 Août. - Fait des reconnaissances pour déterminer des positions permettant de battre les régions de Nurлу, Equancourt, etc. Le 31 Août. La pièce de l'Eclusier en position avancée dans l'Ouest d'Herbécourt depuis le 20 au soir, peut exécuter dans de bonnes conditions de réglage et de contrôle un tir de 85 coups sur le château de Templeux-la-Fosse.

Le 2 Septembre. - Reçu ordre de faire occuper les emplacements proposés comme suite aux reconnaissances des 30 et 31 Août par les deux pièces restées aux positions du bois Guillaume, Est de Proyart. Ces positions seront, comme les trois positions occupées les jours précédents par les deux pièces enlevées au bois Robert et la position avancée de la carrière de l'Eclusier, des positions sans casemate, sans mur en béton pour les caissons, en un mot des positions rapidement préparées, rapidement occupées et rapidement abandonnées pour que les matériels continuent à être portés en avant en raison du déplacement de nos lignes.

La position avancée de la pièce Carrière de l'Eclusier portée à l'O. D'Herbécourt, tir terminé, est évacuée dans la nuit et au jour la pièce est de nouveau en position à la carrière de l'Eclusier pour exécuter le 1er Septembre un tir de 30 coups sur Rancourt. Le 4 Septembre. Désarmé une pièce de Proyart et organisé le transport en trois fardeaux par chariots à canon de la position à la gare de la voie de 0 m. 60 de Proyart, et le transport par voie de 0 m. 60 de cette gare jusqu'au nouvel emplacement au Nord du ravin de Fargny.

La remise en état de la route, le matériel de déplacement à réunir ne permettent le transport de cette pièce que le 8 par la route et le 9 par la voie de 0 m. 60 jusqu'à sa nouvelle position. Le 6 Septembre. Effectué une reconnaissance d'emplacement pour la pièce du ravin de Fontaines-Cappy, que l'on veut remonter dans le Nord; proposé deux emplacements, un à l'Ouest de la corne Nord du bois de Mereaucourt, et l'autre en bordure Sud du canal, à l'Est de Frise.

Vers le 10 Septembre, l'avance de nos lignes dans la région de Cléry sur-Somme, Bouchavesne, rendant un peu éloignées des lignes les deux positions du ravin de Fargny, j'effectue le 12 Septembre une reconnaissance dans le ravin de la halte Maurepas, et je propose deux emplacements accessibles par la voie de 0 m. 60, emplacements destinés à être occupés, l'un par la pièce en position au ravin de Fargny, et l'autre par la pièce de **l'Enseigne de Vaisseau Gérodias** qui fera son mouvement directement de la gare voie de 0 m. 60 de Proyart à cette position dès qu'elle sera aménagée.

Le 11 Septembre. Je reçois l'ordre de commander les travaux de la position corne N.-O du bois de Mereaucourt pour faire occuper cette position par la pièce de la carrière de l'Eclusier. Du 1er au 10 Septembre. Les pièces en position y compris celles du ravin de Fargny, continuent leurs missions d'interdictions lointaines. Le 15 Septembre. La pièce de la carrière de l'Eclusier est transportée par la route à la position du bois de Mereaucourt.

Le même jour je reconnais à 2 kilomètres dans l'Est de cette position, dans le ravin de Buscourt, un emplacement susceptible d'être utilisé rapidement en vue d'un tir sur la gare de Roisel, à la condition de retirer la pièce le tir effectué. Je propose le 16 Septembre cette position avec cette utilisation au Colonel Kaiser; on y installera le caisson disponible laissé à la position d'Herbécourt, caisson que l'on enlèvera et transportera dès que la fouille sur cette nouvelle position sera prête.

Le 17 Septembre. La position proposée aux environs de la halte de Maurepas est occupée par la pièce de l'**Enseigne de Vaisseau Gérodias**. Le 17 Septembre. Rendu compte que la position ravin de Buscourt est prête à recevoir la pièce de Mereaucourt quand le Commandement jugera les circonstances favorables à un tir sur la gare de Roisel. Le 22 Septembre. Fait une reconnaissance de positions susceptibles d'être occupées dans le ravin Ouest du bois Croisette à l'Est de la ferme Monacu : la voie de 0 m. 60 n'y est pas encore posée, mais elle est en cours de pose et permettra sous peu de jours l'accès de ces positions que l'on ne peut atteindre par la route Marecourt-Cléry-sur-Somme, trop bouleversée. Le 23 Septembre. Reçu ordre de transporter la pièce de la corne N.-O. du bois Mereaucourt au ravin de Buscourt, l'emplacement laissé libre devant être occupé par une batterie d'un groupe de 145 à tracteurs.

La pièce est transportée par route sur chariot spécial le 24 Septembre sans incident. Le 25 Septembre. Son organisation de tir est effectuée; elle attendra sans exécuter de tir à cette position très exposée, des circonstances atmosphériques favorables à l'observation pour un tir sur la gare de Roisel. Le 29 Septembre. Reconnu avec le **Lieutenant de Vaisseau Piéri** un emplacement dans le ravin de Maurepas pour la pièce en position au ravin de Fargny, l'emplacement accepté le 30, les travaux commenceront de suite; le mouvement se fera par voie de 0 m. 60. La pièce est sur cette nouvelle position le 3 Octobre. Cette position étant assez voisine de celle de l'**Enseigne de Vaisseau Gérodias**, le Lieutenant-colonel Kaiser décide qu'elles feront ensemble Groupe tactique sous le commandement du **Lieutenant de Vaisseau Pieri**.

Ces deux pièces font avec succès quelques tirs sur drachens, sur la gare de Fins et sur des dépôts de munitions Le 9 Octobre. Arrivée à Villers-Bretonneux du **Lieutenant de Vaisseau Reille**, Commandant la pièce hors-batterie A.L.G.P. n° 862 : cette pièce, avec celle en position dans le ravin de Buscourt, formera par la suite la 3e Batterie mobile dont il exercera le commandement. Le Colonel Kaistér fixe comme emplacement de la pièce hors batterie Reille, un emplacement voisin de la position corne N.-O du bois de Mereaucourt laissé disponible par le transport en. avant de la pièce Saint-Germain sur sa position avancée du ravin de Buscourt, les trois pièces de 145 tracteurs s'étant mises en position quelques 50 mètres plus au Sud.

Le 10 Octobre. - Je demande de prévoir une position de repli pour la pièce de Buscourt, le ravin est très bombardé ; matériel et munitions y sont sans protection, je prescris la construction d'un abri de bombardement puissant et décide après autorisation du Colonel que la position ne sera occupée par le personnel que pour les tirs. Le 10 Octobre. Arrivée en gare de Villers-Bretonneux du train Reille amenant le personnel d'une pièce, son personnel d'échelon et son matériel spécial sur route. Le 13 Octobre. Le matériel est rendu sur sa position par la route sur chariot spécial. L'échelon de cette batterie est installé à Frise; dans la suite après un bombardement qui occasionnera le 13 Novembre la mort de 4 hommes, l'échelon sera reporté à l'Eclusier. Le 18 Octobre. Reconnaissance de deux emplacements, un aux lisières Sud de Combles et l'autre à quelques centaines de mètres plus au Sud, en lisière Ouest du bois Louage, emplacements susceptibles d'être occupés par une batterie mobile de deux pièces qui doit être destinée en renforcement à la 6e Armée : Batterie commandée par le **Lieutenant de Vaisseau Laignier** ; une des pièces A.L.G.P. 865 arrivera avec son personnel et le matériel de l'échelon dans quelques jours en gare de Villers Bretonneux, et l'autre pièce sera constituée par la pièce Marine du ravin de Fontaine-les-Cappy, que l'on déplacera et remplacera par une pièce venant de Sacconin-Breuil. Les deux emplacements sont acceptés, l'**Enseigne de Vaisseau Moulin**, Commandant la pièce de Fontaine-les-Cappy fait commencer les travaux de la position de Combles qu'il doit occuper. Le déplacement du matériel se fera complètement par voie de 0 m. 60. L'emplacement resté libre à Fontaine-les-Cappy sera occupé comme dit ci-dessus par une pièce Canet venant de Sacconin-Breuil, commandée par le **Lieutenant de Vaisseau Heret**, et sous peu de jours, la pièce de Boulogne-le-Grasse, commandée par M. l'**Administrateur de l'Inscription Maritime Piquois**, sera mise également à la disposition de la 10e Armée pour occuper un emplacement un peu plus avancé que celui

de la position ravin de Fontaine-les-Cappy. Les deux pièces formeront groupe tactique sous les ordres du **Lieutenant de Vaisseau Heret**.

Le 24 Octobre. Arrivée du Lieutenant de Vaisseau Laignier à Villers-Bretonneux. Le 25 Octobre. Arrivée de la pièce 865, de son personnel, du personnel de l'échelon et du matériel. Cette pièce est dirigée par voie normale sur la gare de Bray-sur Somme où le débarquement du matériel et le passage sur voie de 0 m. 60 s'effectue le 28 Octobre au moyen d'une chèvre de 20 tonnes empruntée à un groupe de 240 échantignolles.

Les deux pièces, **Enseignes de Vaisseau Lameignière et Moulin**, Commandants, de la Batterie Laignier sont en position le 1er Novembre. Le 1er Novembre. Arrivée du **Lieutenant de Vaisseau Heret**, venant de Sacconin-Breuil avec son matériel. Fait suivre son train sur Bray-sur-Somme où se fera le passage de voie normale sur voie de 0 m. 60. Le matériel est en place sur sa position, ravin de Fontaine-les-Cappy, le 5 Novembre. Pendant tout le mois d'Octobre de nombreux tirs sont effectués dans d'assez bonnes conditions d'observation par les pièces en position.

Le 4 Novembre. Reconnu un emplacement au Forest où la pièce de **l'Enseigne de Vaisseau Gérodias** pourra être transportée par la voie de 0 m. 60. Emplacement accepté; les travaux sont commencés de suite et le 6 Novembre la pièce est en place, à sa nouvelle position. Le 10 Novembre. Reçu l'ordre d'enlever la pièce de Boulogne la-Grasse, reconnu le 11 un emplacement à Fay, accepté le même jour par la 101 Armée. Le 11 Novembre. Transmis l'ordre de désarmement de la pièce et pris les dispositions pour son déplacement qui sera effectué par route sur chariot à canon, matériel en trois fardeaux, plateforme sur camion de 5 tonnes, matériel de pièce et personnel par camion. Trajet par route : le 13 Novembre.

Le 15 Novembre. La pièce est en place, son organisation de tir terminée, les munitions en soutes. Reçu ordre de la 10e Armée de modifier l'orientation de la pièce du ravin de Fontaine-les-Cappy pour lui permettre d'avoir un champ de tir de 30 grades plus Sud. Retiré la pièce sur boggies, retiré les caissons, modifié l'orientation de la fouille et remis le matériel en place après 48 heures de travail.

Le 20 Novembre. La pièce de l'Enseigne de Vaisseau Gérodias est déplacée par voie de 0 m. 60 pour occuper la position dans le ravin du Forest. Le 22 Novembre. - La pièce est prête à exécuter tout tir. A cette date il est constitué un Groupement d'Artillerie lourde englobant les matériels d'A.L.G.p. des 6e et 10e Armées sous les ordres du Lieutenant Colonel Wasser, la Batterie mobile Reille (pièce Saint-Germain à Buscourt, pièce Villarem corne N.-O. de Mereaucourt) et la pièce Gérodias au Forest dépendront de ce Groupement.

Demandé au Lieutenant-colonel Wasser l'autorisation de chercher une position de repli éventuel pour la pièce de Buscourt, pièce toujours très exposée : cette autorisation est accordée.

Le 23 Novembre. Fait une reconnaissance dans le ravin de l'Est de Guerbigny, pour rechercher un emplacement avancé pour la pièce de Warsy. Le 24 Novembre Recherché un emplacement de repli pour la pièce de Buscourt, fixé une position en bordure de la route allant de Feuillières à Herbecourt, position accessible par la route avec le chariot spécial. Reçu, ce même jour, avis de l' A.L.G.P. de la 10e Armée d'avoir à déplacer la pièce de Fontaine-les-Cappy, cette pièce gênant par son tir une route empruntée par le ravitaillement et profité de la nécessité de ce déplacement pour la rapprocher des lignes dans le Sud-est.

Le 26 Novembre. Déterminé pour cette pièce un emplacement dans le Bois des Satires. Le matériel pourra y être transporté en utilisant uniquement la voie de 0,60. Le 27 Novembre. L'A.L.G.P. de la 10e Armée me dit que l'Armée accepte la position du Bois des Satires et m'informe du retrait prochain de la 6e Armée et du renvoi probable à l'arrière des pièces des positions de Combles, bois Louage et ravin de Maurepas.

Le 28 Novembre. Les travaux sont commencés à la position du bois des Satires ; le 1er Décembre, je reçois avis de la 10e Armée d'avoir à occuper le plus vite possible cette position ; je décide la mise à la disposition de cette pièce d'une plate-forme complète pour canon Canet restée à l'avant-dernier emplacement occupé par la pièce Gérodias. Le 4 Décembre. Je suis avisé d'avoir, sous peu de jours à évacuer Bray-sur-Somme, l'Armée Britannique devant occuper très prochainement ce secteur, cela m'explique le retrait de l'Armée et le renvoi probable à l'arrière des pièces indiquées plus haut.

Le 5 Décembre. L'ordre de retrait des pièces Piéri et des 2 pièces de la Batterie Laignier est donné ; ces matériels emprunteront la voie de 0,60 de leurs positions à la gare de Bray-sur-Somme, et au moyen d'une chèvre de 20 tonnes, ils seront transbordés sur voie normale pour être acheminés sur Petit-Blangy. Réglé tous ces mouvements. Le 6 Décembre. Départ de la 6e Armée. Dans la nuit du 7 au 8 Décembre, la pièce de l'Enseigne de Vaisseau Saint-Germain au ravin de Buscourt exécutant un tir sous un bombardement, éclate, au départ d'un coup, par suite d'un léger renflement dans l'âme produit par le choc à l'extérieur de la volée d'un éclat d'obus.

Le 8, départ de la pièce du **Lieutenant de Vaisseau Piéri** pour Petit Biangy. Le 9, départ des deux pièces et du matériel de la Batterie Mobile Laignier. Le 10 Décembre. Le Commandement de la Batterie retourne cantonner à Villers-Bretonneux sur ordre de l'A.L.G.P. de la 1ère Armée cantonnée à Moreuil. A cette date, les pièces restant à la disposition de la Batterie se répartissent comme suit : Pièce Gérodias, au Forest ; Batterie Mobile Reille : une pièce avariée au ravin de Buscourt dont il faut étudier l'enlèvement ; Une pièce à la corne N.O. du Bois de Méreaucourt ; Une pièce à Fay ; Une pièce au Bois des Satires ; Une pièce à Warvillers ; Une pièce dans le ravin de Warsy Pour mémoire, une pièce de 14 mod. 1910 sur affût surélevé à Machedont.

L'action de ces pièces se ralentit, le front des Armées Britanniques s'é tend jusqu'à la rive droite de la Somme, et le retrait de la pièce Gérodias, puis de la Batterie Reille, n'est plus qu'une question de jours. Le 21 Décembre. L'ordre de retrait de cette batterie et de la pièce Gérodias est donné. La pièce Gérodias désarmée au Forest le 23 Décembre ne parvient que le 26, par voie de 0,60, à la gare de Froissy, où se fera le passage sur voie normale, par suite d'embouteillage sur le réseau de voie de 0,60. La chèvre de 20 tonnes utilisée pour les matériels précédents, et restée en gare de Bray-sur-Somme, est transportée en gare de Froissy où un chevauchage de voie sera installé, et permettra le chargement sur voie normale. Le mouvement fini,, la chèvre suivra à Petit-Blangy, où elle servira au transbordement sur voie normale des matériels des 2 pièces de la Batterie Reille qui s'y rendront par la route.

Les journées des 22, 23, 24, 25, 26 et 27 Décembre sont employées par la Batterie Reille à obtenir une remise en état de la route qu'empruntera pour son retrait la pièce avariée de **l'Enseigne de Vaisseau Saint Germain**. Une première solution avait été étudiée et réalisée en partie : Emprunter la voie du canal, conduire la pièce par voie de 0,60 de sa position jusqu'à un plan incliné sur la berge permettant au moyen d'une chèvre l'embarquement du matériel démonté en 4 fardeaux dans un chaland, spécialement aménagé. Le chaland ainsi chargé amènerait le matériel à l'écluse de Froissy d'où avec une chèvre, il serait replacé sur la berge, remonté et transporté par route jusqu'à Petit-Blangy.

Le 26 Décembre. Effectué des reconnaissances d'emplacements pour Batteries Mobiles de 16 dans le ravin de la Boissière. Le 27 Décembre. Effectué des reconnaissances dans l'Est de Roye-sur-Matz et l'Est de Conchy-les-Pots Le 28 Décembre. ? Effectué des reconnaissances dans l'Est de Mareuil-Lamotte, de la Berlière et de Gury. Le 29 Décembre. Été voir les dispositions prises à Buscourt pour le transport envisagé par chaland. Etant donné l'état de la route dont une réfection sommaire est sur le point d'être terminée, j'estime qu'il sera plus simple de tenter de l'utiliser en se servant du chariot spécial. Le 31 Décembre. Effectué une

reconnaissance pour un emplacement de pièce fixe accessible par voie de 0,60 dans un ravin à l'Est de Guerbigny. Trouvé un emplacement que je proposerai à la 10e Armée pour le faire occuper par la pièce toujours en position dans le ravin Ouest de Warsy.

Ce même jour la pièce avariée de Buscourt commence son mouvement par route, tout marche normalement jusqu'au village de l'Eclusier, où un essieu de la remorque spéciale se brise. Le matériel est garé et dans la nuit et la matinée du 1er Janvier, 2 chariots à canon, 1 camion apportant une chèvre arrivent de Petit-Blangy, le matériel est démonté, mis en 2 fardeaux, chargé sur les chariots et, le 1er au soir, malgré cette avarie, tout est rendu par route à Petit-Blangy.

La pièce de Mereaucourt avait été au préalable enlevée sans difficulté de sa position et transportée par la route sur chariot spécial à Petit-Blangy, où les journées des 2 et 3 Janvier étaient employées à faire passer sur voie normale le matériel de cette batterie pour être dirigé comme les précédentes sur Mailly. Ce retrait des matériels opéré, les pièces en position à Fay, Bois des Satires, Warvillers et Warsy (le mouvement de déplacement en avant de cette dernière n'ayant pas été jugé opportun par la 10e Armée) n'exécutent aucun tir, le mauvais temps et les opérations ne nécessitant pas leur intervention.

Le 17 Janvier. Je suis appelé auprès du Capitaine de Vaisseau Jehenne; la 10e Armée va être retirée, je passerai à la 3e Armée après le retrait probable des pièces de Fay et du Bois des Satires et je reçois l'ordre d'effectuer des reconnaissances pour Batteries Mobiles dans la région du Bois de Bus. Le 21 Janvier. J'effectue une reconnaissance d'emplacement dans le Bois de Bus. Le 22 Janvier. Je vais prendre des ordres à Maignelay (Q.G. de la 30 Armée) du Lieutenant-colonel Charet, Commandant la R.G.A.L. de cette Armée; j'obtiens l'ordre de commencer les travaux de la position dans l'Est de Guerbigny pour y transporter ultérieurement la pièce du Ravin de Warsy. Le 23 Janvier. Le piquetage de cette position est effectué. Je reçois, ce même jour, avis du Commandant Supérieur que l'ordre de l'envoi à l'arrière des pièces de Fay et du Bois des Satires va être incessamment donné. Je demande des instructions au sujet de ce retrait à la 10e Armée. Le 24 Janvier. Reconnaissance de détail des emplacements du Bois de Bus avec le Lieutenant de Vaisseau Piéri dont la Batterie Mobile quitte Villenauxe aujourd'hui à destination de la Gare de Montdidier où se fera son débarquement.

Le 29 Janvier. Je reçois du Commandant Jehenne l'ordre de diriger sur Ressons-sur-Matz le train que formeront les 2 pièces Fay et Bois des Satires, je rends compte que je n'ai pas encore obtenu de l'Armée l'ordre d'enlèvement de ces 2 pièces. Le 30 Janvier. Je reçois l'ordre de la 10e Armée d'opérer leur retrait. Pris de suite toutes les dispositions de déplacement avec la voie 0,60 et la Commission de réseau et fait transporter de Petit-Blangy au bois Touffu la chèvre de 20 tonnes qui servira pour le déchargement sur voie normale. Réglé avec le G.P.A. de la R.G.A.L. à Hennevillers, l'évacuation des munitions. Le 30 Janvier. - Visite des travaux des positions de Guerbigny et du Bois de Bus. Le 1er Février.. - Reçu avis du Commandant Jehenne qu'il serait désirable que le train Héret puisse être prêt à suivre sa destination le 5 au plus tard. Le 3 Février. Rendu compte à l'Artillerie de la 10e Armée que les deux derniers matériels de 16 devant quitter l'Armée le 5, je cesserai à cette date d'être le représentant près d'elle de la R.G.A.L. et que je me transporterai au cantonnement que me fixera la R.G.A.L. de la 3e Armée sous les ordres de qui je serai placé.

Le 5 Février. - A 13 heures, départ du train Héret du Bois, Touffu pour sa destination. Le 6 Février. - Installation du Commandement des Canonniers. Marins de la 3e Armée à Piennes : il ne reste plus de la 4e Batterie que les pièces de Warvillers et du ravin de Guerbigny. De plus la 3e Armée dispose des pièces de la Batterie Mobile Piéri, en position à la date du 6 Février dans le bois de Bus et dont l'orientation et l'organisation du tir seront terminés le 7. Le 8 Février. Organisé les liaisons entre la R.G.A.L. à Maignelay et Piennes et entre Piennes et les Batteries de Warvillers, Warsy et Bois de Bus.

Du 9 Février à la fin du mois. Commencé les recherches d'emplacements de poursuite pour les 4 pièces de cette Armée, et l'étude des moyens d'accès des positions proposées. Indiqué le matériel à constituer près des pièces fixes de Warvillers et de Guerbigny, pour leur permettre d'atteindre assez rapidement les positions avancées qui seront préparées. La voie de 0,60 seule sera envisagée pour l'avance de ces deux pièces, la voie de 0,60 et les routes seront envisagées pour la Batterie Piéri. Ces études continuent; au début de Mars le front d'attaque de la 38 Armée s'organise, aucune pièce d'A.L.G.P. ne doit tirer pour éviter d'être repérée; tous les renseignements sur les organisations ennemies en face du front de l'Armée tendent à faire prévoir un repli ennemi.

L'Armée britannique sur l'aile gauche de l'Armée élargit son front d'occupation, la pièce de Warvillers passe sur son territoire, celle de Guerbigny le sera sous peu, la rivière Avre devant être la séparation des Armées Française et Britannique. Le 18 Mars. Reçu l'ordre de renvoi à l'arrière de ces deux pièces, la pièce de Warvillers empruntera la gare de 'Mézières et celle de Guerbigny celle de Fignièrès. Ce renvoi à l'arrière à destination de la gare régulatrice de Troyes s'effectue le 25 Mars par les deux gares indiquées ci-dessus.

La 4^e Batterie de Canonniers-Marins cessait d'exister du jour de ce départ. En résumé la 46 Batterie de Canonniers-Marins, constituée au début de Mars 1916 disparaissait le 25 Mars 1917 ayant eu à sa disposition quatre pièces, puis six, puis huit, puis dix pièces de 16. Pendant cette année, elle effectuait 22 mouvements en avant de pièces et dix mouvements d'enlèvement pour renvoi à l'arrière. La Batterie a tiré pendant l'offensive de la **Somme environ 10.000 coups.**

Les pertes ont été de 6 tués et 24 blessés et son effectif ayant été en moyenne de 300 hommes, le pourcentage des pertes se trouve être de 2 pour les tués et 8 pour les blessés.

Les pertes de matériel se sont bornées à un tube éclaté.

Signé : RENARD.

ANNEXE II /RAPPORT du Lieutenant de Vaisseau RENARD sur les opérations du Groupe de Canonniers-Marins de la 3e Armée entre le 22 Mars et le 1er Juillet 1917

Situation du Groupe au 22 Mars 1917 Sur le territoire de la 1^{ère} Armée : Une Batterie Mobile de deux pièces de 164,7 sous le Commandement **du Lieutenant de Vaisseau Reille, Enseignes de Vaisseau SaintGermain et Rue**, Commandants de pièces, en position près du Château Saint-Amand entre Machemont et Chevincourt. Une batterie de deux pièces de 164,7 système Canet sous le Commandement **du Lieutenant de Vaisseau Héret, Enseignes de Vaisseau Tardy et Sanson**, Commandants de pièces, en position dans la région de Mareuil-Lamothe.

Sur le territoire de la 3e Armée : Une Batterie Mobile de 2 pièces de 164,7 système Canet sous le Commandement **du Lieutenant de Vaisseau Piéri, Enseignes de Vaisseau Trial et de Breuvery**, Commandants de pièces, en position dans le Bois de Bus.

Le 22 Mars 1917. **L'Amiral Jehenne** Commandant la 3^e Division de la R.G.A.L. m'informait par téléphone, à mon cantonnement de Piennes, que j'allais, sous peu de jours, prendre le Commandement des trois batteries indiquées ci-dessus, que je quitterai Piennes pour Compiègne où le Lieutenant de Vaisseau d Eudéville me laisserait le Commandement des deux premières batteries et où je me placerais sous les ordres du Lieutenant-colonel Charet, Commandant 1a R.G.A.L. de la 3e Armée.

Le 23 Mars. Prévoyant que j'aurais incessamment à porter les trois batteries en avant, je fais avec le **Lieutenant de Vaisseau Piéri**, Commandant la 4e Batterie Mobile, une reconnaissance des routes donnant accès sans difficultés insurmontables à la région de Saint-Simon, Jussy, puis nous reconnaissons les foutes de Jussy à Chaunv et de Chauny à Noyon.

Le 24 Mars. Je vais prendre, à Compiègne, les instructions du Lieutenant-colonel Charet; il est certain que les trois batteries vont recevoir incessamment l'ordre de se porter en avant. Je vais voir à leurs batteries **les Lieutenants de Vaisseau Rielle et Héret** et je leur prescris de commencer le désarmement de leurs pièces et de prendre les dispositions aux échelons pour le matériel de transport. Le 25 Mars. Passé la journée à rechercher les routes que devront emprunter les matériels dès l'enlèvement des positions. Le 26 Mars. Le Lieutenant-colonel Charet m'appelle à Compiègne où il me remet un ordre, m'attachant provisoirement à l'Etat-major de l'Artillerie de la 3e Armée qui quitte Compiègne aujourd'hui, pour s'installer à Noyon. Ce même jour je me présentais au Général Mojon, Commandant l'Artillerie de cette Armée; il me donnait l'ordre d'effectuer immédiatement les reconnaissances d'emplacement, pour les trois batteries . La première dans la région de Flavy-le-Martel - La seconde dans la région de Jussy; - La troisième dans la région de Faillouel. Sur la demande du Général, j'indique la possibilité d'avoir dans ces régions les six pièces en position le 1er avril, sauf accident de matériel.

En fait, trois des pièces, une par batterie furent en position de tir à la date fixée, les trois autres pièces ne furent pas mises en position aux emplacements préparés, l'avance de nos lignes nécessitant la recherche de positions plus rapprochées de l'ennemi. Le 27 Mars. Déplacement de mon personnel de Piennes à Noyon. Ce jour là, reconnu deux emplacements pour la Batterie Piéri à Saint Simon, en bordure Ouest du canal, au lieu de la région Flavy-le-Martel, plus éloignée de nos lignes. Reconnu également pour la Batterie Héret à Jussy, deux positions dans le village même en bordure Ouest du canal, et reconnu pour la Batterie deux positions dans le bois au Sud de Frières Faillouel. Toutes ces positions accessibles par route ne nécessiteront pour la mise en place des matériels, que les 30 m. de voie de 0,60 constituant la dotation de l'échelon de chaque batterie.

Dès le 26 Mars, j'avais donné l'ordre aux Commandants des Batteries de commencer immédiatement le déplacement d'une pièce par batterie, de la mettre en route par Noyon, seul passage praticable pour les batteries Rielle et Héret et sur Roye pour la batterie Piéri.

Les journées des 27, 28, 29 et 30 Mars furent employées au déplacement des pièces, le concours de camions de l'Armée pour le transport du matériel et pour le transport des munitions fut accordé dans la mesure, où les disponibilités des moyens de transport le permirent et la commission régulatrice de Noyon aida le déplacement par le concours de petits tracteurs Berliet. Toutes les difficultés de déplacement pour l'avance de nos matériels se trouvèrent réunies : longueur du parcours, environ 60 kilomètres, temps très froid, pluie, gels et dégels, bouleversement des routes, journées courtes, encombrement maximum dû aux nécessités du ravitaillement des Unités ayant conservé le contact avec l'ennemi et ne pouvant emprunter que des routes coupées d'entonnoirs profonds à chaque carrefour, envahies par les eaux aux points bas, encombrées de plus d'arbres renversés, de murs écroulés.

Malgré ces difficultés, tracteurs, camions, chariot spécial pour la pièce, résistèrent parfaitement et ces déplacements justifèrent d'une façon définitive la mobilité de nos pièces de 16 et la bonne composition de l'échelon de transport. Le 31 Mars. Effectué une reconnaissance dans la région de Luz, sur la rive Ouest du canal, avec accès par Tergnier, reconnu des positions, mais elles ne pourront être occupées que lorsque le passage du canal sera possible, l'accès par les routes du Sud étant tout à fait impossible. Le 1er Avril, Une pièce de la Batterie Piéri est en place, l'autre est en bordure de la route, près de sa position, la plate-forme en place. Une pièce de la Batterie Rielle est en place, l'autre est en bordure de la route, près de son emplacement. Une pièce de la Batterie Héret est en place, l'autre est rendue à Jussy et garée près du canal attendant qu'il soit possible de le lui faire franchir. Je me rends aux Artilleries des 35e C. A. et 13e C. A., sur les territoires desquels les Batteries sont placées.

Suivant les instructions du Général Commandant l'Artillerie de l'armée, les Artilleries de Corps pourront utiliser les pièces pour des missions d'interdiction lointaine, contre les drachens, pour des neutralisations sur des batteries ou pièces non justiciables de l'Artillerie Lourde des C.A., et, exceptionnellement pour des contre-batteries éloignées. Les emplacements futurs feront l'objet de reconnaissances que j'effectuerai suivant les directives qui me seront fixées par les C.A" mais les emplacements à occuper seront soumis à l'Artillerie de l'Armée pour approbation. Le 2 Avril. J'effectue deux reconnaissances pour les emplacements des secondes pièces des Batteries Piéri et Héret dans l'Est du Canal.

Reconnu un emplacement à Grand-Seraucourt et un emplacement en bordure Ouest du talus du chemin de fer près de Montescourt-Liserolles, positions accessibles dès qu'il sera possible de franchir le canal. Le 3 Avril. Envoyé à Jussy le poste de sondage aérologique mis à la disposition du Groupe. Donné des instructions aux Commandants de Batteries pour le cas où le concours des pièces en position serait demandé pour une attaque prévue vers 15 heures.

Le 4 Avril. Obtenu du Service Routier de l'Armée une amélioration immédiate du tronçon de route allant de Flavy-le-Martel à Saint Simon, où deux camions de la Batterie Piéri sont embourbés. Reconnu deux emplacements plus à l'Est, vers Mennessis pour la pièce Rue de la Batterie Reille, emplacement accepté le jour même par l'Artillerie de l'Armée. Le 5 Avril. Fait, avec le Lieutenant de Vaisseau Reille, une reconnaissance dans la région de Liez. Reconnu et proposé un emplacement près de la Ferme Voyaux pour la pièce Saint-Germain. Le 6 Avril. La pièce Rue de la Batterie Reille s'installe à la position proposée le 4 en bordure Ouest du Bois de la Haute Tombeile, à Mennessis. La seconde pièce de la Batterie Piéri, restée en bordure Ouest du canal, prend ses dispositions pour franchir le canal le 7 Avril à la première heure. J'obtiens, du Génie de l'Armée, le renforcement d'un pont sur le canal à Jussy et l'autorisation de faire franchir ce pont par la pièce Tardy le 8 Avril au matin.

Le 7 Avril. Installation de la pièce de la Batterie Piéri à Grand Seraucourt, où se transporte également le **Lieutenant de Vaisseau Piéri** Le 8 Avril. ? Installation de la pièce Tardy de la Batterie Héret sur la position de Montescourt- Liserolles. Le 9 Avril. Les 6 pièces des 3 batteries étant installées, quatre sur la rive Ouest du canal, deux sur la rive Est, leur organisation de tir terminée, je demande au Général Commandant l'Artillerie l'autorisation de quitter l'Etat-major pour me rapprocher des Batteries et installer le p.c. du Groupe à Jussy. Le 10 Avril. Installation du p.c. à Jussy. Visite aux Colonels d'Artillerie Pilkvyut et Blomard pour établir avec eux, en conformité avec les instructions de l'Armée, les plans d'emploi des trois batteries, batteries sous les ordres du Colonel Pillivyut, Batteries Héret et Reille sous les ordres du Lieutenant-colonel Blomard. Le 11 Avril. Reconnu un emplacement à mi-distance entre Grand Seraucourt et Contescourt avec le **Lieutenant de Vaisseau Piéri** pour y pousser la pièce de sa batterie en position à Saint-Simon, rive Ouest du canal. Le 12 Avril. Position acceptée, commencé les travaux. Recherche d'emplacements pour les deux pièces de la Batterie Reille restées sur la rive Ouest du canal. Le 13 Avril. Reconnaissance d'un emplacement avancé dans 'la partie Sud du village de Benay pour la pièce Sanson de la Batterie Héret en position à Jussy. Les deux pièces de la Batterie Piéri soutiennent par des tirs d'environ 300 coups pour la pièce de Grand-Seraucourt et 200 pour la pièce de Saint-Simon, l'attaque du 13e C. A. sur Saint-Quentin. Le 14 Avril. Fait ravitailler de 100 coups F. A. D. et 200 charges B. M. 9 la Batterie Piéri par 50 coups complets prélevés aux Batteries Reille et Héret. Demandé à l'arrière un ravitaillement de 200 coups complets.

15 Avril. Reçu ordre de l'Artillerie du 35e C. A. de transporter la pièce Saint-Germain (Batterie Mobile Reille) à la position des Voyaux et la pièce Sanson (Batterie Mobile Héret) à la position Benay. Les travaux devront commencer de suite Le 16 Avril. Reçu contre-ordre de l'Artillerie du 35e C. A. pour la position de Benay, jugée trop avancée et reçu ordre de rechercher des emplacements dans la région Gibercourt et Revigny. Proposé le même jour deux emplacements, un dans 'le Nord de Revigny et un autre dans la partie Sud du même village.

Le 17 Avril. L'Artillerie décide que l'emplacement Sud de Revigny sera occupé par la pièce Saint-Germain (Batterie Mobile Reille), que la pièce Rue (Batterie Mobile Reille) restera à Menessis et qu'on installera la pièce Sanson (Batterie Mobile Héret) vers la sortie Nord du village de Gibercourt. Le 18 Avril. Reçu avis du départ de Versailles de 200 coups demandés le 14, je les destine à la Batterie Piéri. Commencé les déplacements des pièces Saint-Germain et Sanson ordonnés la veille. Les 19 et 20 Avril. Orientation et organisation du tir sur les nouvelles positions. Prescrit aux Officiers, Commandant les Batteries, la recherche d'observatoires terrestres. Le 21 Avril. Reconnu ces observatoires, chaque batterie constituera une Equipe d'Observateurs.

Le 21 Avril. La Batterie Piéri me propose l'installation d'un observatoire à la Ferme d'Essigny ; la Batterie Héret au Fort de Vendeuil, la Batterie Reille au Fort de Liez. Le 23 Avril. Fait une reconnaissance d'emplacement, région Liez, pour demander à y transporter la pièce Rue (Batterie Mobile Reille) restée en position à Menessis, sur la rive Ouest du canal. Proposé, un emplacement à mi-distance entre Revigny et Liez. Le 24 Avril. - Recherché avec le **Lieutenant de Vaisseau Tardy**, Commandant P.J. la Batterie Héret, un emplacement avancé pour la pièce qu'il commande et qui est en position à Montescourt-Liserolles. Trouvé une position dans le Ravin Ouest de Cerisy, position bien défilée par des crêtes couvrantes et permettant de battre utilement la voie ferrée Ribemont-Pleine-Selve, Ferté-Chevessis et Laon, qu'utilisent les pièces Marine ennemies de 15, 21 et 24, qui gênent par leurs tirs les arrières de nos lignes. Le 25 Avril. ? Après une reconnaissance, décidé la constitution d'un observatoire à la Côte 121 (Bois de Cambay) par la Batterie Héret, cet observatoire aura des vues meilleures et plus étendues que celui de Vendeuil, il permettra avec l'observatoire de la Ferme d'Essigny sur sa gauche et celui du Fort de Liez sur sa droite, de donner aux trois batteries de bons recouvrements sur les objectifs. Le 26 Avril. Vu les Commandants des Escadrilles du 35e C. A. (C. 10 et C. 218) pour l'observation des tirs des Batteries Reille et Héret ; un observateur par batterie, autant que possible toujours le même, observera les tirs de chacune des batteries et réglera avec le Commandant de la Batterie les conventions de détail avant chaque observation.

Le 2 Mai. Les mêmes conventions étaient faites avec l'Aviation du 13e C. A. pour l'observation des tirs de la Batterie Piéri. Le 1er Mai. Installation d'un observatoire par la Batterie Reille en liaison avec la S.R.O.T. de la Côte 71, observatoire ayant des vues assez étendues sur les vallées de l'Oise et de la Serre. Le 4 Mai. ? Je cesse de représenter* la R.G.A.L. près de l'Artillerie de l'Armée par suite de l'arrivée du Chef d'Escadron Lermesle qui prend ses fonctions. Rien à signaler jusqu'au 17 Mai.. A cette date je reçois l'ordre de rechercher des positions de poursuite pour les trois batteries.

Le 18 Mai. Je propose de déplacer la pièce Tardy (Montescourt Liserolles) pour occuper une position dans l'Est de la ferme Le Fay, position donnant un gain de portée dans l'Est de 2 kilomètres. Le 19 Mai. Je reconnais trois emplacements : un dans la région de Fontaine-les-Clères, deux aux environs de la pièce de Breuvery (Batterie Piéri).

Les 22 et 23 Mai. Je reconnais quatre positions dans la région Holnon, Fresnoy-le-Petit : les deux positions Fresnoy-le-Petit sont des positions très avancées à n'occuper que lors d'une attaque; toutes ces positions sont accessibles par route et au cas d'une action dans le Nord de Saint-Quentin, la batterie mobile Piéri pourrait en occuper deux et une des batteries du 35e C.A. venir occuper les deux autres emplacements. Le 24 Mai. Reconnu une position avancée pour une pièce de la Batterie Reille dans la région La Guinguette-la-Folie.

Le 25 Mai. Fait une reconnaissance des voies d'accès des positions du bois d'Holnon et de Fresnoy-le-Petit. Le 28 Mai. Je transporte le Commandement du Groupe de Jussy à Flavay-le-Martel. Les opérations projetées paraissant s'orienter plutôt vers la région Nord de Saint-Quentin. Le 29 Mai. Fait une reconnaissance d'emplacement pour une ou deux pièces dans la région basse forêt de Coucy. Objectifs : Neutralisation du tir d'une grosse pièce dont

l'emplacement est relevé par avion dans le bois des Longues-Tailles. Reconnu et proposé deux emplacements. Le 1er Juin. Visite d'un observatoire à la Cote 138 installé par la Batterie Pieri, cet observatoire a des vues très étendues sur toute la région Nord-est de Saint-Quentin, en liaison avec celui de la ferme d'Essigny, il permettra de bons recoupements.

Le 5 Juin. Fait une reconnaissance avec le **Lieutenant de Vaisseau Pieri** dans la région bois d'Holnon, en vue d'y trouver un emplacement pour la pièce de Grand-Seraucourt, position moins avancée que celles déjà proposées, mais permettant toutefois une action efficace sur trois drachens qui ascensionnent dans le Nord-est de Saint-Quentin. Reconnu deux emplacements.

Le 8 Juin. Conduit **le Lieutenant de Vaisseau Pieri** à la position de Fontaines-les-Clères, cette position devant faire partie éventuellement d'un groupe tactique, constitué avec les deux pièces de sa batterie, groupe qu'il commandera. Le 9 Juin. Commencé les travaux de la position en bordure Ouest du bois d'Holnon et le 11 Juin, proposé un emplacement dans la partie Est du même bois pour la pièce de Brenvery. Le 15 Juin. - La Batterie Pieri commence son mouvement de déplacement. Le 18 Juin. - Je suis informé officieusement du retrait probable des trois batteries. J'obtiens de suspendre le mouvement de la seconde pièce Pieri.

Le 20 Juin. La certitude du retrait m'est communiquée et le 21 je reçois avis des dates de départ des batteries : Batterie Heret, le 25 Juin Batterie Reillé, le 28 Juin Batterie Pieri, le 1er Juillet. Dès le 22 Juin, pris toutes les dispositions pour effectuer ces déplacements; obtenu la construction d'un quai en bout, l'installation d'une voie et l'amélioration du quai en travers à la gare de Flavy-le-Martel. Chaque batterie formera un train complet augmenté du nombre de wagons nécessaires au transport de ses munitions. Les dates de départ furent modifiées le 26 Juin et reportées au 28, 29 Juin et 1er Juillet. Le train Heret quitte Flavy-le-Martel le 28 Juin à 22 heures, destination gare, Dunkerque. Le train Reille quittait Flavy-le-Martel le 29 Juin à 22 heures pour la même destination. Et le train Piéri partait à la même heure et pour la même destination le 1er Juillet. En résumé, le Groupe de trois batteries mobiles fût mis à la disposition de la 3e Armée entre le 26 Mars et le 1er Juillet; ces batteries tirèrent environ 2.000 coups pendant cette période et les six pièces occupèrent quatorze emplacements.

Signé : RENARD.